

Bureau Syndical

Jeudi 27 juin 2024

PROCES-VERBAL

Le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre, à dix-sept heures,

Le **BUREAU SYNDICAL** s'est réuni en la salle polyvalente d'HESDIGNEUL-LES-BETHUNE sous la Présidence de Monsieur **Lelio PEDRINI, Président.**

Étaient présents

- ✓ Mme Liliane GORKA, Vice-Présidente, déléguée de la Commune d'**AUCHEL**
- ✓ M. Gabriel BELAMIRI, Vice-Président, délégué de la Commune de **BARLIN**
- ✓ Mme Odile LECLERCQ, déléguée de la Commune de **BEUGIN (départ question 2)**
- ✓ M. Ludovic IDZIAK, Vice-Président, délégué de la Commune de **CALONNE-RICOUART**
- ✓ M. Lelio PEDRINI, Président, délégué de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**
- ✓ Mme Anne-Sophie COLLIEZ, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **CAUCHY-A-LA-TOUR**
- ✓ M. Marc LHERBIER, délégué de la Commune de **CAUCOURT**
- ✓ M. Dany CLAIRET, Vice-Président, délégué de la Commune de **FRESNICOURT-LE-DOLMEN**
- ✓ M. Jean-Pierre BEVE, Vice-Président, délégué de la Commune d'**HERSIN-COUPIGNY**
- ✓ M. Maurice LECOMTE, délégué de la Commune d'**HESDIGNEUL-LES-BETHUNE**
- ✓ M. Maurice LECONTE, délégué de la Commune d'**HOUCHIN**
- ✓ Mme Joëlle ALLEMAN, déléguée de la Commune de **LA COMTE**
- ✓ M. Marcel PRUVOST, délégué de la Commune de **MAISNIL-LES-RUITZ**
- ✓ Mme Marie-Claire HAY, déléguée de la Commune d'**OURTON**
- ✓ Mme Marie-Claude STANISLAWSKI, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **REBREUVE-RANCHICOURT**
- ✓ Mme Annie ADANCOURT, Vice-Présidente, déléguée de la Commune de **RUITZ**

Étaient excusés et avaient donné pouvoir

- ✓ Mme Marie-Paule QUENTIN, déléguée de la Commune de **CAMBLAIN-CHATELAIN**
- ✓ M. Jacky LEMOINE, Vice-Président, délégué de la Commune de **DIVION**
- ✓ Mme Elise CUVILLIER, déléguée de la Commune d'**ESTREE-CAUCHY**
- ✓ Mme Karine DERUELLE, déléguée de la Commune de **MARLES-LES-MINES**

Étaient excusés

- ✓ M. Daniel DERICQUEBOURG, délégué de la Commune de **BAJUS**
- ✓ M. Jean-Pierre DELATTRE, délégué de la Commune de **GAUCHIN-LE-GAL**
- ✓ M. Grégory FOUCAULT, délégué de la Commune d'**HAILLICOURT**
- ✓ M. Jean-Luc LECLERCQ, délégué de la Commune d'**HERMIN**
- ✓ Mme Isabelle RUCKEBUSCH, Vice-Présidente, déléguée de la Commune d'**HOUDAIN**

- ✓ **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
Mme Marie Claire HAY est désignée secrétaire de séance.
- ✓ **LE PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 14 MARS 2024 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**
- ✓ **COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT**

📌 **POLE « RESSOURCES »**

ADMINISTRATION GENERALE

- ✓ Relocalisation du siège du SIVOM : Demande de subvention d'un montant de 1 442 500€ dans le cadre de l'ERBM (24/084)

EXPERTISE

- ✓ Avenant N°1 du marché « location et blanchissage de vêtements de travail, d'articles textiles et de tapis pour les EHPAD et le SSIAD » avec la Société « ELIS » de WATTRELOS (24/069)
- ✓ Signature de contrat avec la Société « SSI Engineering » de LOCON pour assurer l'entretien et la maintenance des systèmes de sécurité incendie des EHPAD pour un montant de 4 000,00€ HT pour chaque établissement incluant 2 vérifications préventives par an, assistance 24h/24 et 365 jours/an. (24/075)

ASSURANCE

- ✓ Encaissement d'une indemnisation de l'assurance d'un montant de 1 384,84 € suite à un sinistre sur un ensemble d'éclairage public à Houdain (24/096)
- ✓ Encaissement d'une indemnisation de l'assurance d'un montant de 833,52 € suite à un sinistre sur un feu tricolore à Cauchy-à-la-Tour (24/097)

FINANCES

- ✓ M57-Fongibilité des crédits : Décision budgétaire modificative portant virement de crédit chapitre à chapitre (24/095)

RESSOURCES HUMAINES

- ✓ Accueil d'un stagiaire en milieu professionnel, à titre gracieux au service TIC. Signature de la convention de stage avec le Collège Bernard Chochoy de Norrent Fontes (24/071) et avec le Centre de formation «SOFIP» de Valenciennes (24/083)
- ✓ Paiement des congés payés d'un agent décédé pour un montant de 2 281,40 € (24/078)

📌 **POLE « PROJETS »**

MIPPS

- ✓ Dans le cadre du défi « 10 jours sans écran ou presque », animation d'un escape game à destination des familles avec « Mind consulting » de Cauchy-à-la-tour pour un montant de 5 000 € TTC (24/064)
- ✓ Dans le cadre du salon du gaming à Noeux-les-Mines, animation d'un stand de prévention avec les outils pédagogiques du Centre de ressources documentaires de la MIPPS (24/066)
- ✓ Dans le cadre des actions de soutien à la parentalité », conférence avec une coach parentale à Maisnil-les-Ruitz (24/094)

RPE

- ✓ Signature d'une convention d'habilitation informatique avec la CNAF pour le site « Mon-enfant.fr » (24/093)
- ✓ Accueil de stagiaires en milieu professionnel, à titre gracieux. Signature de conventions de stage avec :
 - Le lycée Lavoisier d'Auchel (24/089)
 - France Travail (24/090)

☛ POLE « AUTONOMIE / SENIORS »

EHPAD

- ✓ Accueil de stagiaires en milieu professionnel, à titre gracieux. Signature de conventions de stage avec :
 - Le collège Sévigné d'AUCHEL (24/019)
 - Le Lycée professionnel Pierre Mendès France de Bruay-la-Buissière (24/052, 24/057, 24/085)
 - Le Lycée Marguerite Yourcenar de Beuvry (24/058, 24/059, 24/074)
 - La Mission locale de l'Artois (24/056)
 - L'IFSI «la Croix Rouge » de Béthune (24/067, 24/070)
 - France Travail (24/073)
 - MFR d'Hucqueliers (24/072)
- ✓ Convention d'animation à titre payant avec :
 - M. Cyrille PREVOT, chanteur accordéoniste pour un montant de 180 € (24/040)
 - M. Patrick KURZAWA, chanteur accordéoniste pour un montant de 190 € (24/054)
 - L'AEP « Millénium », spectacle cabaret pour un montant de 80 € (24/024)
- ✓ Convention d'animation à titre gracieux avec :
 - Mme Chantal DESMETH accompagnée de 20 danseurs de danse country (24/042, 24/088)
 - Mme Amandine LEMAIRE, assistante maternelle (24/062)
 - Mme Martine DECK, responsable du catéchisme de Calonne-Ricouart (24/060)
 - M. Frédéric DUQUESNOY et 10 personnes de l'ensemble vocal « les voix de Maisnil » (24/061)
 - M. Emile Zouzou, musicien flutiste (24/063)
 - Mme Sandra Planquette, animatrice de l'EHPAD « Edith Piaf » pour un concours de chant (24/081)
 - Mme Pascaline BRIDELANCE, animatrice du Centre de Loisirs de Calonne-Ricouart (24/082)

SAAD

- ✓ Accueil de stagiaires en milieu professionnel, à titre gracieux ; Signature de conventions de stage avec :
 - Le Centre de formation « SJT » de Longuenesse (24/065)
 - France Travail (24/076)

SSIAD

- ✓ Accueil de stagiaire en milieu professionnel, à titre gracieux ; Signature de conventions de stage avec :
 - L'IFSI de St Venant (24/043), de Béthune (24/077)

↳ **POLE TECHNIQUE**
ECLAIRAGE PUBLIC

- ✓ Accueil de stagiaire en milieu professionnel, à titre gracieux ; Signature d'une convention de stage avec le lycée Mendès France de Bruay-la-Buissière (24/086)

LES MEMBRES DU BUREAU ONT PRIS ACTE A L'UNANIMITE (20 VOIX) DE CES DECISIONS

QUESTIONS SOUMISES A LA DECISION DU BUREAU SYNDICAL

POLE « RESSOURCES »

➤ ADMINISTRATION GENERALE

01) ACQUISITION IMMOBILIERE POUR L'IMPLANTATION DES SERVICES DU SIVOM

Dans le cadre de la relocalisation du siège sur le site de Houdain, 7 rue du Maréchal Gallieni et dans la continuité de la délibération n°04 du 14 décembre 2023, des négociations avec le propriétaire (coopérative L.A.R.I.) ont été menées.

Cet ensemble immobilier, cadastré AC 205 – AC 206 – AC 212 – AC 219 et AC 224, de près de 26 000m² comprend :

- ✓ Un bâtiment de bureaux (état général à conforter) d'environ 120 m² situé à l'entrée du site et 1 autre local de bureaux d'environ 130 m² avec une extension à usage d'espace sanitaires ;
- ✓ Deux anciens bâtiments miniers représentant une surface totale de 1440 m² construits en 1907 (murs briques, toit tuiles, sol béton, charpente métallique) mais dont l'état général est vétuste ;
- ✓ L'un des 2 bâtiments est adossé à un hangar d'environ 450 m² également en mauvais état (toiture tôles, sol béton) ;
- ✓ Un terrain de 26 000 m² dont 3 000 m² en zone UEb

Les domaines ont estimé cet ensemble immobilier à une valeur de 400 000€HT, assortie d'une marge d'appréciation de 15 % soit 460 000€HT (marge haute).

Toutefois et après plusieurs négociations, le propriétaire actuel consent à la vente de cet ensemble pour 550 000€ HT. Cet avis de valeur n'interdit pas aux collectivités territoriales et leurs établissements, à condition de pouvoir le justifier, de réaliser l'achat à un prix plus élevé.

Au vu de la surface totale du terrain, du potentiel d'aménagement de cette emprise foncière et de la nécessité de préservation et de réhabilitation des deux bâtiments miniers, le président propose à l'assemblée d'accepter l'achat de cet ensemble immobilier pour une valeur de 550 000€HT.

Autorisez-vous le Président à procéder à l'acquisition immobilière dans les conditions pré-citées et à signer toutes les pièces correspondantes nécessaires à cet achat ?

Le Bureau Syndical a émis un avis favorable à l'unanimité (20 voix pour)

A la demande des membres du Bureau syndical, la mention « sous réserve d'obtenir les autorisations d'urbanisme nécessaires pour le projet présenté » sera inscrite sur l'acte notarial

02) « DOTATION COMPLEMENTAIRE » - ENCAISSEMENT DE LA SUBVENTION

Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis a répondu à un appel à projets du Département du Pas-de-Calais.

Cet appel à projet vise à mettre en place des actions venant répondre aux objectifs fixés par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), dans le cadre de la réforme de la tarification des services d'aide et d'accompagnement à domicile.

La Commission permanente du Conseil départemental a décidé d'accompagner le SIVOM de la Communauté du Bruaysis à hauteur de 61 820€.

Autorisez-vous Monsieur le Président à encaisser la subvention de 61 820 € et à signer tous les documents s'y rapportant ?

Le Bureau Syndical a émis un avis favorable à l'unanimité (20 voix pour)

03) « NOS QUARTIERS D'ETE 2024 » - ENCAISSEMENT DE LA SUBVENTION

Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis a répondu à un appel à projets de la Région Haut-de-France.

Cet appel à projet vise à animer les quartiers politique de la ville (QPV) et/ou les quartiers identifiés dans les contrats de ville des Hauts de France pendant l'été pour les personnes ne partant pas en vacances et les personnes isolées.

Les actions proposées par le SIVOM s'organisent sur 2 temps forts ludiques entre le 21 juin 2024 et le 20 septembre 2024 à destination des familles situées dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville à HOUDAIN et HAILLICOURT.

La Commission permanente de la Région a décidé d'accompagner le SIVOM de la Communauté du Bruaysis à hauteur de 10 000€.

Autorisez-vous Monsieur le Président à encaisser la subvention de 10 000 € et à signer tous les documents s'y rapportant ?

Le Bureau Syndical a émis un avis favorable à l'unanimité (20 voix pour)

04) « FONDS EN FAVEUR DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE » - ENCAISSEMENT DE LA SUBVENTION

Le SIVOM de la Communauté du Bruaysis a répondu à un appel à projets de la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP).

Cet appel à projet vise à favoriser la mixité des métiers dans la fonction publique et prévenir les agissements sexistes.

Les actions proposées par le SIVOM permettront de réaliser des temps de sensibilisation en collaboration avec une association de défense des droits des femmes (planning familial)
Des ateliers « repérer des situations puis agir » d'une demi-journée seront proposés aux agents du SIVOM. Un guide sera réalisé puis diffusé en interne sur la base des échanges réalisés entre les agents dans les ateliers.

Le Comité de sélection du fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP) a décidé d'accompagner le SIVOM de la Communauté du Bruaysis à hauteur de 3 470€.

Autorisez-vous Monsieur le Président à encaisser la subvention de 3 470 € et à signer tous les documents s'y rapportant ?

Le Bureau Syndical a émis un avis favorable à l'unanimité (20 voix pour)